

Le présent projet de programmation des travaux du CSAMER correspond à la mise en œuvre de l'article 47 du décret n° 2020-1427 du 20 novembre 2020 qui prévoit que « *Le comité social d'administration débat au moins une fois par an de la programmation de ses travaux.* »

Quatre axes sont proposés. Le premier axe résulte du premier bilan des dispositifs RH de la LPR mis en œuvre et de la revoyure de la LPR et du protocole. Le second axe est structuré autour d'un certain nombre d'enjeux de modernisations et de simplifications. Le troisième axe porte sur les enjeux de l'égalité professionnelle et de la lutte contre les discriminations. Le quatrième axe est relatif à l'accompagnement et à l'organisation et la qualité de vie au travail. Sont par ailleurs rappelés pour 2023 les débats obligatoires annuellement devant le CSAMESR.

Enfin, la méthode sur chacun de ces thèmes sera proposée et définie avec les organisations syndicales lors du GT.

Axe 1. Bilan et revoyure de l'accord sur les rémunérations et les carrières du 12 octobre 2020

Le CSAMESR sera informé des éléments de bilan communiqués en premier lieu au comité de suivi de l'accord relatif aux carrières et aux rémunérations du 12 octobre 2020. Il sera amené à examiner les projets de textes qui résulteraient le cas échéant de la revoyure de la LPR et du protocole.

Thèmes	Objet de concertation	Concertation	Instance
<ul style="list-style-type: none"> . Repyramidages de corps et de grade . RIPEC . Indemnitaire ESAS • Indemnitaire BIATSS 	<p>Bilan protocole LPR</p> <p>Textes nécessaires à la mise en œuvre de la revoyure de la LPR</p>	<p>Bilan de l'accord en comité de suivi, discussions, puis révision de l'accord :</p> <p><i>A partir d'avril 2023</i></p>	<p>Informations en CSAMESR (en sus du comité de suivi de l'accord)</p>

Axe 2 : Modernisation, simplification

Thèmes	Objet de concertation	Concertation	Instance
<p>Evolutions du statut des enseignants-chercheurs : à déterminer</p>	<p>Décret en Conseil d'Etat-</p>	<p>GT préalable</p>	<p>Avis CSAM 2ème semestre</p>
<p>Composition et fonctionnement du CNESER disciplinaire</p>	<p>Décret en Conseil d'Etat</p>	<p>GT fin mars-début avril</p>	<p>Avis de la commission statutaire ET du CSAMESR en avril</p>

Débats sur la programmation des travaux du CSAMESR pour 2023

Evolution du décret ATER : sujet à définir	Décret en Conseil d'Etat	GT préalable	CSAMESR au second semestre.
Date d'effet des décisions de nomination des EC bénéficiant du repyramidage	Décret en Conseil d'Etat	GT préalable	CSAMESR second semestre

Axe 3 : égalité professionnelle - lutte contre les discriminations

Thèmes	Objet de concertation	Concertation	Instance
Plan national d'action triennal pour l'égalité professionnelle femmes - hommes	Bilan annuel du plan national d'action 2021-2023 et bilan global du plan	GT communs aux trois CSAM <i>Mai</i>	Point pour information aux CSAM <i>Juin</i>
	Préparation du Plan triennal 2024-2026		Avis CSAMER juin

Axe 4 : accompagnement – organisation du travail

Thèmes	Objet de concertation	Concertation	Instance
Télétravail	Accord ministériel	Signature Accord cadre <i>Mars</i>	
Protection sociale complémentaire	Accord de méthode Accord ministériel	Négociation <i>Mars- avril</i>	

5. : Débats annuels obligatoires devant le CSAM (art. 49 et 50 du décret du 20 nov. 2020)

Thèmes	Objet de la concertation	Concertation	Instance
Bilan de la mise en œuvre des lignes directrices de gestion sur la base des décisions individuelles (chaque année)	LDG carrières LDG mobilité LDG RIPEC (EC) -		LDG RIPEC <i>juin</i> LDG carrière <i>juillet</i> LDG mobilité <i>2^{ème} semestre</i>
Rapport social unique (RSU) (chaque année)	BDS RSU		Transmission BDS <i>fin avril</i> RSU <i>mai</i>

Autres

Elections professionnelles	CSAMESR et scrutins locaux Pistes d'amélioration + Bilan + pistes d'arbitrage pour élections de 2026	GT 28 février	Rapport remis en avril
Calendriers de gestion sur les personnels BIATPSS			Décembre 2023